

Consultations sur le projet de loi 5

CCE – 018M
C.P. – P.L. 5
Services de l'éducation
préscolaire



Synthèse des réflexions du 25-26 mars 2019

Préparé et présenté par André Lebon.

Contexte :

Alors que le débat se polarisait au Québec autour de l'implantation universelle de la maternelle 4 ans non obligatoire, plusieurs voix tentaient de se faire entendre pour cesser cette polarisation pour ou contre la maternelle 4 ans, souhaitant plutôt élever le débat autour de l'enjeu principal à savoir agir tôt et de façon concertée auprès des tout-petits au Québec.

C'est à partir de ce principe essentiel que fut lancée une invitation à plus de 70 participants de consacrer 2 jours de réflexions portant sur l'enjeu de la trajectoire préscolaire des enfants québécois. Ces participants venaient d'horizons diversifiés : leaders de mouvements sociaux, leaders syndicaux ou professionnels, chercheurs, influenceurs qui représentaient aussi bien les secteurs de la santé et des services sociaux, des milieux de garde ou de l'éducation. Ces deux jours donnèrent lieu à des discussions riches d'enseignements précieux, croyons-nous, capables d'enrichir la réflexion et la prise de décision des trois ministres concernés directement par cet enjeu. Ce fut donc avec grand intérêt que nous avons accueilli les ministres Carmant, Lacombe et Roberge au lancement de nos deux jours de réflexion.

Leur présence conjointe et leurs propos ont contribué à lancer dans la bonne direction ces deux jours de réflexion soit d'élever le débat pour imaginer les scénarios les plus porteurs pour infléchir les résultats de l'enquête sur le développement des enfants de la maternelle (EQDEM), qui démontrent que 27,8% des enfants au Québec arrive à la maternelle 5 ans avec une vulnérabilité dans au moins une des cinq sphères de leur développement.

Vision commune :

Dès les premiers échanges et jusqu'à la toute fin, les discussions n'ont pas dérogé à une règle fondamentale : considérer d'abord et avant tout les besoins de l'enfant et des parents. Rapidement les participants ont souscrit à l'importance d'agir tôt et de façon concertée.

Agir tôt!

Agir Tôt c'est reconnaître que le développement du plein potentiel des enfants constitue le meilleur moyen d'assurer leur réussite éducative et la réduction des inégalités sociales et ce dès la conception de l'enfant. La petite enfance est le premier maillon de la réussite éducative et la période de la vie où les efforts consentis (accompagnement et financement) sont les investissements les plus fructueux et les plus rentables pour une société.

L'accès pour tous et la qualité de nos services sont les assises pour assurer que les enfants du Québec vont réaliser leur plein potentiel. Une préoccupation particulière doit être consentie afin de ne pas échapper ceux que l'on rejoint le moins et qui sont très souvent ceux qui bénéficient le plus d'interventions et de services précoces.

Agir Ensemble de façon concertée!

Agir de façon concertée c'est reconnaître que la mise en commun de tous nos actifs, de toutes nos connaissances scientifiques et de toutes nos qualifications est la seule manière d'offrir une trajectoire préscolaire de réussite pour tous nos tout-petits au Québec.

L'accès pour tous à des services de haute qualité sont les ingrédients charnières pour assurer que tous les enfants du Québec se développent à leur plein potentiel. Une préoccupation particulière nous animait : ne pas échapper ceux que l'on rejoint le moins et qui sont très souvent ceux qui bénéficient le plus des environnements éducatifs en autant qu'ils soient de qualité.

Vision gouvernementale souhaitée

Les attentes exprimées envers le gouvernement sont dès lors apparues très clairement :

- 1) La création d'une stratégie inter ministérielle et inter sectorielle en petite enfance qui transcende les missions respectives des ministères concernés et qui s'inscrit dans une trajectoire de services allant de la conception (grossesse) jusqu'à l'entrée en maternelle 5 ans.
- 2) La contribution de tous les secteurs et la concertation constante entre ces secteurs qui permettraient d'accroître l'efficacité des programmes comme OLO, SIPPE, CIRENE en amont du parcours éducatif.
- 3) Un arrimage plus cohérent entre les diverses ressources relevant du ministère famille comme les maisons de la famille et l'ensemble des milieux de garde et du ministère de l'éducation comme les maternelles 4 ans.
- 4) Un acharnement de tous les instants pour s'assurer de la qualité des services en fonction du développement des enfants.

Une gouvernance intégrée et tripartite serait déclinée au plan national, régional et local de façon à respecter les contextes territoriaux et à ajuster les scénarios de trajectoire de services en fonction des besoins des enfants et des parents (monitoring et tableaux de

bord unifiés) et du type de ressources existant ou à combler.. Le respect des contextes territoriaux, l'analyse tripartite des besoins et des actifs permettrait d'éviter le *One size fits all*, et d'innover dans l'offre de services en l'adaptant aux besoins locaux. On éviterait ainsi des chevauchements de services et des dépenses inutiles.

Différentes pistes d'amélioration issues des réflexions : Le « comment » version 3.0

Quelques prémisses de base :

- 1) Faire front commun autour d'un positionnement sociétal apolitique d'offrir à tous les enfants québécois une chance égale de développer leurs pleins potentiels et veiller à ce qu'ils soient bien préparés lors de leur entrée à l'école. Une centration essentielle sur les besoins de l'enfant et des parents.
- 2) Dégager une trajectoire de services qui s'appuie sur une diversité et une multitude de moyens et non sur une offre unique.
- 3) Fonder nos stratégies sur les connaissances scientifiques éprouvées. Le Québec dispose d'un bassin de chercheurs et de scientifiques établis et engagés.
- 4) Avoir une stratégie de qualification des intervenants et des programmes soutenus par les écoles de formation reconnues, l'évaluation qualitative des milieux et la mise à niveau pédagogique si nécessaire au moyen de la formation continue.
- 5) Assurer la complémentarité et l'utilisation efficiente des ressources disponibles. Vision transversale d'un continuum de services.

Quelques pistes d'innovation :

- Créer une « agence de la petite enfance » pour assurer une vigilance sociétale pour une population qui n'a pas de voix. Divers mandats pourraient lui être dévolus. Quelle pourrait-être la formule? Ce serait à définir (Ombudsman? Commissaire? Collectif émanant de la société civile?)
- Planifier les services sur la base des données populationnelles et des réalités régionales et injecter les ressources là où sont les besoins sur la trajectoire de services.
- Développer une stratégie cooptée par la gouvernance tripartite pour rejoindre (reaching out) les enfants qu'on échappe qui sont souvent ceux qui en ont le plus besoin.
- Développer un portail qui favorise l'accès, le suivi, la référence et l'accompagnement pour les familles vulnérables ou les familles à besoins particuliers. Créer des fonctions/poste de sherpa/navigateur de soins qui assurent de ne pas laisser à eux-mêmes ou échapper les enfants et familles en besoin. Cette fonction de « pivot » est particulièrement efficace pour des familles en contexte de vulnérabilité ou pour des parents d'enfants ayant un handicap avéré.

- Maintenir, consolider ou développer des lieux de concertation inter-réseaux qui assurent l'utilisation maximale et la mise en complémentarité des ressources existantes et la création de services pour répondre aux besoins
- La mise en place ou l'identification d'un budget décloisonné pour atteindre et soutenir une approche par trajectoire plus que par centration spécifique.
- Miser sur une évaluation constante de l'adéquation entre les objectifs et les moyens.
- Développer la capacité d'ajuster nos choix avec les résultats obtenus et ne pas craindre d'être pragmatique et de revisiter et ajuster ce qui ne fonctionne pas.

Courte présentation

André Lebon

Psychoéducateur de formation, André Lebon a réalisé plus d'une cinquantaine de mandats à titre de consultant pour des ministères et des organismes œuvrant dans le milieu de la santé et des services sociaux et, plus particulièrement, dans les secteurs des services à l'enfance, des services en santé mentale et des services en milieu autochtone.

Dans le domaine de la petite enfance, il a dirigé le Centre de psychoéducation du Québec. C'est entre autres sous sa direction qu'ont été conçus les programmes d'habiletés sociales Fluppy et Brindami, largement diffusés en services de garde et à la maternelle. Il a, par la suite, collaboré à la mise sur pied du Centre d'excellence pour le développement des jeunes enfants. De 2003 à 2006, il a été directeur du développement petite enfance à la Fondation Lucie et André Chagnon, avec qui il poursuit une collaboration à titre de consultant en petite enfance. Ses plus récents mandats ont été de présider l'incubation du projet d'Observatoire des tout-petits, lancé en avril 2016, par la Fondation Lucie et André Chagnon de même que de présider la Commission sur l'éducation à la petite enfance. Plus récemment alors que le débat sur la maternelle 4 ans faisait rage au Québec il a commis une lettre ouverte dans un journal invitant les gens à élever le débat au delà du pour ou contre la maternelle 4 ans pour réfléchir plutôt à l'importance d'agir tôt et d'agir ensemble pour la réussite éducative dont le premier maillon est la petite enfance. C'est ainsi que répondant à son appel à tous plus de 70 personnes représentants aussi bien des chercheurs, des intervenants, des associations professionnelles en provenance des secteurs de la santé et des services sociaux, des milieux de garde et des milieux de l'éducation se sont réunis les 25 et 26 mars à Montréal pour réfléchir à ses enjeux. Aujourd'hui il nous présente une courte synthèse de cette productive réflexion.

